

Conditions de participation camp jeunesse

Droit de participation

Le camp jeunesse Trailrunning s'adresse spécialement aux jeunes âgés de 15 à 22 ans qui s'entraînent déjà régulièrement et mettant l'accent sur la course de montagne/le Trailrunning ou qui pratiquent à haut niveau un sport d'endurance apparenté : par ex. Skimo, longues distances d'athlétisme, course d'orientation, VTT. Le nombre de places est limité.

Code de conduite Swiss Athletics

La participation au camp Trailrunning implique l'acceptation du [code de conduite](#) de Swiss Athletics et l'obligation d'agir en conséquence.

Protection des données

En participant au camp Trailrunning, la politique de protection des données est acceptée. Cela signifie notamment que les données des participants/es sont enregistrées dans la banque des données de Swiss Athletics. Les moniteurs/trices du camp ont accès aux données des participants/es qui se sont inscrits/es au camp.

Photos et vidéos

Les photos et vidéos prises dans le cadre du camp jeunesse Trailrunning peuvent être utilisées à des fins publicitaires sans droit à rémunération. De même, Swiss Athletics et les partenaires du camp jeunesse Trailrunning (actuellement salomon) ont le droit à tout moment d'utiliser les photos et les vidéos.

Responsabilité de l'organisateur / Assurance

L'organisateur du camp jeunesse Trailrunning (Swiss Athletics) ainsi que les moniteurs/trices déclinent toute responsabilité. Toutes les assurances (par ex. responsabilité civile, accident) sont l'affaire des participants/es.